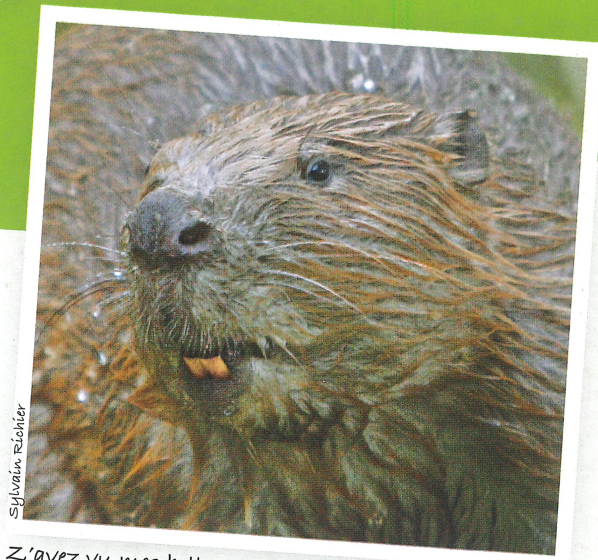


Le plus gros rongeur d'Europe

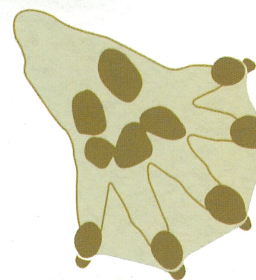
- Taille :** 1m10 avec la queue.
- Poids :** 35 kg maximum.
- Queue :** plate avec des écailles. Sert de réserve de graisse, de gouvernail sous l'eau et à donner l'alarme en cas de danger. 30 cm de long.
- Pattes :** palmées à l'arrière, préhensiles à l'avant.
- Poils :** 12 000 à 23 000 poils au cm² ! (contre 250 cheveux au cm² pour un humain).
- Dents :** poussent en permanence.

Particularité : yeux et oreilles hauts sur le crâne pour rester hors de l'eau le plus possible.



Sylvain Richier

Z'avez vu mes belles quenottes ?



Sylvain Richier

Le castor frappe l'eau avec sa queue plate pour donner l'alerte.



Vie de famille

- Famille de 5 à 7 individus :** deux parents avec les petits de l'année et ceux de l'année précédente.
- Le couple est fidèle d'une année sur l'autre.** Deux petits naissent au printemps. À l'automne, les jeunes de l'année précédente quittent le territoire familial.

Le castor défend vigoureusement son territoire. Il y aménage un terrier avec une entrée constamment immergée. Si la berge ne convient pas ou si le terrier est détruit, il fabrique un terrier-hutte ou une hutte.



Mode de vie

- Essentiellement nocturne.**
- Végétarien :** peupliers, saules avec de l'herbe en été. Coupe souvent de petits rejets de saule. S'attaque à de gros arbres en hiver.
- Odorat et ouïe extrêmement développés.**



Sylvain Richier

Jeux de castorins



Sylvain Richier

Évolution des mentalités

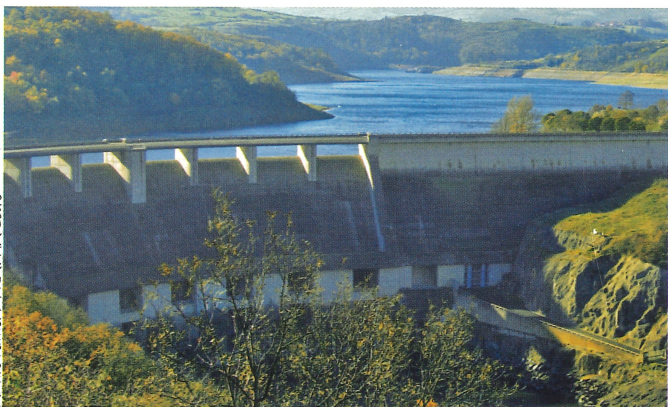
La disparition

Le Castor d'Europe a disparu du bassin de la Loire en 1870. L'homme en est le principal responsable : l'espèce était classée comme poisson, donc consommable le vendredi et pendant le carême.

Pour marquer son territoire, le castor sécrète du castoréum. Cette substance était autrefois utilisée en pharmacie et parfumerie. Sa fourrure très recherchée servait pour les bonnets et les manteaux. Son poil était utilisé pour la chapellerie.

Le retour

À la fin du XIX^{ème} siècle, il n'était présent que dans la basse vallée du Rhône. Dès sa protection en 1968 et suite aux relâchers, il s'est réinstallé un peu partout en Europe.



André Ulmer / FRAPNA Loire

Les castors ne peuvent pas franchir les barrages (ici celui de Villerest).

Cohabiter avec le castor



André Ulmer / FRAPNA Loire

Pour se protéger des dégradations sur les arbres, un simple grillage suffit.



Josy Defour / FRAPNA Loire

Les castors à l'Ecopôle du Forez, lors de leur réintroduction dans la plaine entre les barrages de Grangent et de Villerest.

Dans la Loire

En ce qui concerne le Roannais, les castors ont remonté le fleuve depuis Blois suite à une réintroduction en 1974.

Ceux de la Plaine du Forez sont issus des lâchers de 1994 par la FRAPNA, à l'Ecopôle du Forez où on peut les admirer à la tombée de la nuit en été.

Douze ans après le premier lâcher, l'espèce fréquente 105 km de cours d'eau dont 52 km pour le fleuve Loire.



André Ulmer / FRAPNA Loire

Les crues constituent une cause de mortalité importante pour les castors.

Statut de protection

- Protection nationale depuis 1968.
- Classé parmi les espèces de grand intérêt européen, en annexe II de la directive habitats.
- Protection internationale : inscrit à la convention de Berne et de Washington.

Véronique Michon / FRAPNA Loire